3. Rappels anatomiques de la sphère ORL
Mobilisations laryngées
Immobilités cordales et paralysies récurrentielles

Jean-Claude FARENC, Orthophoniste.

N° 1381

odpc

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Objectifs de la formation

La formation propose un double objectif :

– Affiner le repérage anatomique au niveau de la sphère ORL et apprendre les mobilisations laryngées « douces » dans le cadre de la réhabilitation vocale
- Perfectionner la prise en charge des patients qui présentent des immobilités laryngées transitoires ou permanentes (paralysies récurrentielles)

Ces 2 journées sont axées sur la connaissance anatomique et physiologique et le lien avec la pratique rééducative

Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint, support écrit remis au stagiaire, enregistrements vidéo, études de cas, ateliers pratiques.

PROGRAMME

PREMIER JOUR
Rappels anatomiques et mobilisations laryngées douces

Matinée

9h
- Accueil, présentation de la formation,
- Programmes des journées, tour de table, attentes et questions des stagiaires

9h30
- Rappels anatomiques et physiologiques
- Le larynx, le pharynx, la voix, la déglutition

10h30
- Repérage des structures anatomiques
- En statique et en dynamique

Après-midi

14h
- La détente des structures laryngées et péri-laryngées
- Préparation aux mobilisations

15h30
- Les mobilisations « douces » au niveau laryngé et pharyngé
- Le travail sur les intensités vocales en lien avec la posture et la respiration

17h
- Questions diverses
- Synthèse de cette première journée

DEUXIÈME JOUR
Paralysies et immobilités laryngées

Matinée

9h
- L'étiologie des immobilités laryngées
- Les traitements

10h30
- L'examen des immobilités laryngées
- Le bilan vocal
- Le bilan de la déglutition

Après-midi

14h
- La rééducation vocale
- Le travail spécifique pour les immobilités laryngées

15h30
- Le travail de la tenue vocale
- Le travail sur les hauteurs vocales
- Le travail sur l'intensité vocale

17h
- Questions diverses
- Synthèse de la formation

Stage limité à 20 personnes

Durée : 2 jours (14 heures) **Lieu** : Biarritz
Dates : 08 & 09 Février 2019
Coût : Tarif libéraux 360€
Tarif DPC : 420€ (*dépôt de garantie*)
Tarif salarié via établissement 420€

Les participants doivent être titulaires du CCO (Certificat de Capacité en Orthophonie) ou de tout titre admis en équivalence.